

Participation sur la plateforme citoyenne de Saint-Colomban

La commune de Saint-Colomban a ouvert mi- Novembre 2021 une consultation du public sur l'extension de 2 carrières d'extraction de sable nécessitant une modification du PLU communal ainsi qu'une modification du SCOT du Pays de Retz.

Cette consultation est préalable à la décision du Conseil municipal prévue le 9 Janvier 2022 qui se prononcera sur l'autorisation ou non d'une modification du PLU permettant l'instruction des demandes d'extensions de chacune des 2 carrières.

L'association pour la Sauvegarde de la Biodiversité à Grand-Lieu s'est notamment donnée pour objectif la défense de l'environnement dans toutes ses composantes : qualité de l'eau, de l'air, des sols, la biodiversité, ainsi que la lutte contre les nuisances allant à l'encontre des intérêts de la santé et la sécurité des personnes.

C'est pourquoi l'association observe avec attention le développement de ce projet qui devrait susciter une interpellation bien au-delà de Saint-Colomban.

Depuis des décennies, accompagnant les sauts successifs des technologies, l'attractivité économique poussant à la croissance démographique transforme l'occupation de nos sols, trop souvent de manière dommageable, irréversible.

L'extension de carrières demandée à St-Colomban est à ce titre exemplaire, et ne devrait pas être jugé à l'aulne d'un cas unique : ce qui se passe à St-Colomban n'est ni meilleur ni pire que ce qui se pratique partout en France.

Devant la croissance accélérée de la construction, devant certaines formes d'agriculture, depuis longtemps le sable s'est rendu indispensable, alors

Jusqu'où ira-t-on en consommation d'espaces agricoles et/ou naturels ? y compris en espaces agricoles « pérennes » dûment répertoriés dans le SCOT du Pays de Retz.

Jusqu'à quand faudra-t-il creuser le sol et le sous-sol, altérer la qualité et la quantité des eaux souterraines ? ici la nappe phréatique des Sables, d'importance avérée pour le bassin versant de Grand-Lieu, alors que le problème de la ressource en eau sera de plus en plus crucial.

Jusqu'où ira la transformation de nos équilibres environnementaux ? de notre qualité de vie.

Alors oui, le projet de St-Colomban est une interpellation majeure : le sable ne doit plus être irremplaçable, il est urgent de lui trouver une alternative, car il est clair qu'il en faudra toujours plus, et la Loire-Atlantique est particulièrement sollicitée par rapport au reste du territoire français.

Et si c'était à St-Colomban que tout commençait ! dire non à la modification du PLU et du SCOT, pour demain dire non à l'extension de ces 2 carrières.

Faire du sable un matériau dont la ressource se ferait rare, et pousser ainsi les carriers à la réflexion pour de nouvelles orientations.

Créer ainsi l'électrochoc exemplaire pour que cette onde de choc gagne l'opinion publique et nos responsables nationaux.

Mme Marie-Joseph Veyrac, la présidente

